LA PORTEUSE DE PAIN

—o—

DEUXIÈME PARTIE.—(*Suite.*)

—o—

CIV

Les trois spectateurs de cette scène émouvante pleuraient sans en avoir conscience, mais leurs larmes étaient douces, Georges dénoua brusquement l'étreinte qui retenait Lucie.

—Nous sommes les enfants de Jeanne Fortier, ma sœur ! dit-il, les enfants d'une condamnée ! Notre mère est innocente, mais aux yeux des hommes elle n'en a pas moins assassiné le père de Lucien, pour le voler ! Elle est martyre, et nous ne pouvons pas prouver son innocence ! Nous ne pouvons pas demander sa réhabilitation ! Ah ! c'est horrible ! Dieu ne nous viendra-t-il point en aide ?

—Ne doutez pas de Dieu, mon ami ! s'écria Lucien en prenant la main du jeune avocat. Vous serez mon frère ! Les preuves de l'innocence de Jeanne Fortier, votre mère, ces preuves que vous demandiez au ciel, nous vous les apportons.

—Les preuves, les preuves, balbutia Lucie, pouvant à peine croire ce qu'elle entendait.

—Où sont-elles ? demanda Georges impétueusement.

—En voici une, d'abord, fit Etienne en présentant à son ex-pupille la lettre de Jacques Garaud. Lis, mon enfant.

Georges dévora cette lettre.

—Oui, oui, s'écria-t-il ensuite. C'est la preuve du crime ! Ah ! ma mère ! ma mère ! Dieu a donc eu pitié à la fin ! Mais cette preuve décisive, on la croyait perdue. Où donc se trouvait-elle ?

—Dans les flancs du petit cheval de carton que tu portais lorsque ta mère et toi vous vous êtes présentés à la cure de Chevry, répondit Etienne Castel.

En entendant ces paroles, il sembla au jeune avocat qu'un voile se déchirait soudainement devant ses yeux. Tous les souvenirs de son enfance, depuis si longtemps évanouis, se ravivèrent et firent à la fois irruption dans son cerveau.

—Ah ! dit-il, en pressant son front entre ses deux mains. La lumière éteinte se rallume. Je me souviens. Ce cheval, je jouais avec lui dans la cour d'une grande usine, que plus tard, par une nuit noire, j'ai vue dévorer par l'incendie. Ce cheval avait aux flancs une blessure, un trou béant, et je mettais dans ce trou, pour le combler, tout ce qui me tombait sous la main. J'ai ramassé la lettre que voilà, et je m'en suis servi, avec d'autres papiers et des chiffons, pour garnir le vide. Et ma mère la cherchait en vain ! Et faute de cette preuve elle a été condamnée ! Hélas ! elle arrive trop tard. Jacques Garaud ne pourra plus avouer qu'il a tracé ces lignes, il est mort.

—Jacques Garaud est vivant ! répliqua l'artiste.

—Vivant ?

—Oui, et aujourd'hui riche, heureux, estimé, il se cache sous un nom que vous connaissez tous, celui de Paul Harmant.

—Paul Harmant ! répétèrent à la fois Lucie et Lucien avec épouvante.

—Oui, Paul Harmant, qui a voulu faire assassiner Lucie. Paul Harmant qui a dénoncé Jeanne Fortier, après avoir échoué dans une tentative de meurtre dirigée contre elle.

—Ah ! le misérable ! le misérable ! Mais êtes-vous certain de ce que vous avancez ? demanda Georges.

—Certain, oui ! Le vrai Paul Harmant est mort il y a vingt-cinq ans dans un hôpital, à Genève.

—Vous en avez la preuve ?

—Voici son extrait mortuaire Le Paul Harmant d'aujourd'hui, le millionnaire, le grand industriel, l'ex-associé de James Mortimer, n'est autre que Jacques Garaud !

CV

—Jacques Garaud ! répéta Georges, qui le prouve ?

—Tout ce qu'il a fait contre les tiens, répondit Etienne Castel, et toi même tu dois avoir ici les moyens de t'en assurer.

—Comment ?

—Tu possèdes certainement dans tes dossiers quelque échantillon de l'écriture du constructeur de Courbevoie.

—Oui, oui, fit vivement le jeune avocat ; cette lettre.... Et il prit sur son bureau la lettre du millionnaire qu'il avait reçue la veille. Etienne la saisit, y jeta les yeux, et poussa un cri de triomphe.

—La même écriture ! dit-il ensuite. Vous voyez que le doute est impossible ! Vous voyez que Paul Harmant est bien Jacques Garaud, l'assassin de Jules Labroue, père de notre ami !

Lucien épouvanté murmura :

—Et cet homme, sachant qui j'étais, voulait me faire épouser sa fille ! Pourquoi ?

—Pour vous lier les mains ! Pour vous forcer au silence le jour où quelque circonstance imprévue viendrait vous révéler son passé.

—Le misérable ! Et je ne puis le livrer à la justice !

—Pourquoi ?

—La prescription le couvre.

—Allons donc ! répliqua violemment Etienne Castel. La prescription existe pour les crimes d'Alfortville, c'est vrai ; mais les tentatives d'assasinat commises sur Lucie et sur Jeanne le font tomber sous le coup de la loi !

— Songeons à ma mère, reprit Georges. Qu'est devenue ma mère ?

—Nous la retrouverons, je te l'ai déjà dit. Nous pourrons tous lui ouvrir nos bras et nos cœurs, l'aimer et l'honorer.

—En ce qui concerne Paul Harmant, que décidez-vous ?

—Etes-vous prêts à n'agir que d'après mes conseils ?

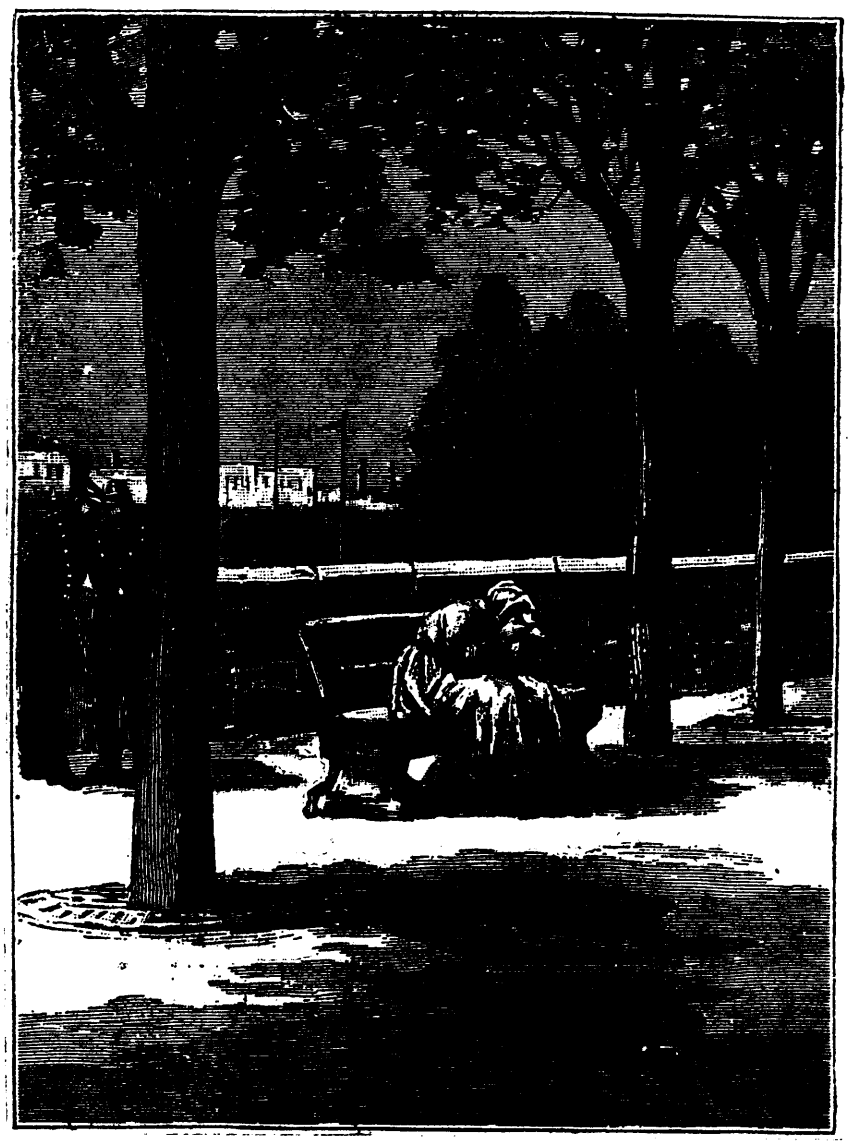

Deux sergents de ville l'observaient de loin depuis un instant.—(Voir page 398, col. 1.)

—Oui, oui, répondirent Georges et Lucien.

—Eh bien, alors, venez donc !

Nos cinq personnages quittèrent l'appartement de la rue Bonaparte et gagnèrent les deux voitures qui stationnaient à la porte. Georges et Lucie, sa sœur, occupèrent une de ces voitures. Etienne, Lucien et Raoul montèrent dans l'autre.

—Où allons-nous ? demanda le cocher qui tenait la tête.

L'artiste répondit en donnant l'adresse de la rue Murillo, puis il ajouta :

—Vous m'arrêterez en route devant un bureau de tabac.

Les voitures s'ébranlèrent et firent halte au bout de quelques minutes à la porte d'un débit de tabac, où l'artiste acheta une feuille double de papier timbré.

***

La veille au soir, ou plutôt ce même jour, Paul Harmant avait regagné son logis à une heure du matin, très étonné, très préoccupé, très inquiet de l'inexactitude de Soliveau, lui donnant un rendez-vous et ne s'y trouvant pas. Il n'était parvenu à s'endormir que fort avant dans la nuit, et les plus noirs cauchemars avaient peuplé son sommeil, lui montrant Ovide arrêté, marchant, les menottes aux poignets, entre deux gendarmes. Lui-même s'était vu assis sur les bancs de la cour d'assises, et toutes ses victimes passaient devant lui, ménaçantes, lui jetant l'une après l'autre les épithètes de voleur, d'incendiaire et d'assassin. Quand au point du jour il sortit de cet effroyable cauchemar, il se sentait brisé au physique et au moral ; une sueur froide couvrait ses membres. Levé à la hâte et rapidement habillé, il eut d'abord beaucoup de peine à chasser le souvenir des visions de la nuit. Cependant peu à peu il les oublia pour ne plus se souvenir que d'Ovide. Le Dijonnais allait, sans le moindre doute, lui écrire ou lui envoyer une dépêche explicative. Trop préoccupé pour s'occuper d'affaires et de surveillance de travaux, il résolut cependant de se rendre à Courbevoie, afin de savoir si Ovide avait donné signe de vie. Vers neuf heures, il sortit, passa chez son banquier, se fit remettre la somme promise à son complice, et donna l'ordre de le conduire à l'usine. Aucune lettre, aucune dépêche ne l'y avaient précédé. Il attendit. A onze heures, rien n'était arrivé. Le misérable, littéralement affolé d'angoisse, revint à Paris.

Mary se trouvait encore plus souffrante ce jour-là que de coutume. La veille, elle avait craché le sang. Une fièvre lente brûlait ses veines et l'accablait Son père, en rentrant à l'hôtel, fut douloureusement frappé de ce changement subit. Il éprouva au cœur une souffrance aiguë, et, même au milieu de ses préoccupations, cette pensée noire envahit son âme. Les médecins l'avaient-ils trompé ? Mary pouvait-elle mourir si jeune ? Les larmes lui montèrent aux yeux. Pour ne pas les laisser couler, il dut se faire violence. Au déjeuner, il se plaignit d'une migraine, afin d'avoir un prétexte pour ne point manger. Mary, de son côté, ne faisait preuve d'aucun appétit, et l'abattement se peignait sur son visage.

—Chère mignonne, lui demanda le millionnaire, tu souffres ?

—Un peu, père. Mais ce ne sera rien.

—Je te trouve aujourd'hui l'air bien sombre.

—J'ai mal dormi, cette nuit.

—Tu avais la fièvre

—Peut-être. Des rêves effrayants ont troublé mon sommeil.

—Comme les miens, pensa le millionnaire.

Il ajouta tout haut :

—J'espère bien que tu ne vas pas t'attrister pour des songes. Ce serait folie.

—Ah ! c'est qu'ils étaient terribles, ces songes !

—De quelle nature ?

—Oh ! d'une nature absurde ; mais dans les rêves, tu le sais bien, les choses les plus absurdes prennent un terrible cachet de réalité.

—Que voyais-tu donc ?

—Toi.

—Que m'arrivait-il ?

—Tu étais en prison, on t'accusait d'un crime.

Jacques Garaud tressaillit violemment, mais il eut assez d'empire sur lui-même pour cacher son trouble.

—D'un crime ? répéta-t-il avec un éclat de rire forcé. Tu conviendras, mignonne, que c'est invraisemblable ! Quel était ce crime ?

—Un meurtre. Tout à coup le tableau changea.

—Comme dans une féerie, alors !

—Au lieu d'une prison, continua Mary, je vis une grande salle où il y avait beaucoup de monde. Tu étais là. En face de toi se trouvaient des juges et un groupe de personnes qu'il me semblait connaître. L'une de ces personnes ressemblait à mon fiancé Lucien. Une autre avait les traits de la principale figure du tableau d'Etienne Castel représentant une arrestation Tous gesticulaient et parlaient en te désignant. Leurs voix bourdonnaient à mes oreilles, mais je ne pouvais distinguer nettement les paroles prononcées par eux. Brusquement je te vis pâlir et chanceler, puis tout disparut sous un nuage sombre.

—Le rêve était fini ? demanda le grand industriel d'une voix qu'il essayait de rendre moqueuse, mais qui n'était que rauque et tremblante.

—Pas encore, répondit Mary, la lumière revint, une lumière aussi terne, aussi triste que l'aube d'un jour pluvieux. Au milieu d'une flaque de sang je vis un corps étendu. Père, tu vas comprendre mon horreur. Ce corps n'avait plus de tête.

Paul Harmant se leva, comme mû par un ressort, porta les deux mains à son cou et recula tout effaré.

—Oh ! tais-toi ! fit-il avec un cri de colère. Pourquoi viens-tu me raconter ces divagations effrayables ?

—Père tu as voulu connaître mon rêve. Tu m'as questionnée. J'ai répondu. Ah ! quelle nuit j'ai passée.